

# COMMISSION MONDIALE DES AIRES PROTÉGÉES (CMAP)

## Ernesto Enkerlin-Hoeflich, Mexique

### Données personnelles

Nom : Ernesto C. Enkerlin-Hoeflich  
Date de naissance : 14 décembre 1958  
Nationalité : Mexicain

### Formation

Diplôme d'ingénieur (B.E. 1980, matière principale agronomie, matières secondaires zootechnie et écologie)  
Doctorat (1995, sciences, spécialisation en faune, flore et pêche)

### Emploi actuel

Professeur et Doyen pour la durabilité, Institut technologique et d'études supérieures de Monterrey, Mexique

### Expérience professionnelle

[http://en.wikipedia.org/wiki/Ernesto\\_Enkerlin](http://en.wikipedia.org/wiki/Ernesto_Enkerlin).

Important chercheur et expert mexicain de l'environnement et de la protection des ressources naturelles, spécialiste des politiques environnementales, de la durabilité, de la protection de la biodiversité et de l'écologie des perroquets. Son action à la tête de la Commission nationale des aires protégées du Mexique (CONANP), qu'il a présidée de 2001 à 2010, a été récompensée par l'UNESCO par le prix Sultan Qaboos de préservation environnementale en 2005 et par l'un des prix pour services émérites de la Society for Conservation Biology en 2009. L'UICN lui a décerné en 2008 l'un des Prix Packard, ainsi que le Prix Kenton Miller pour l'innovation dans la conservation des aires protégées en 2009.

Il a été aussi professeur de recherche au Centre pour la qualité environnementale (ITESM) et chercheur adjoint au Centre de recherche environnementale de l'Institut de conservation de la Terre de l'Université Columbia, aux États-Unis.

Comme défenseur de la nature, M. Enkerlin a travaillé pour plusieurs ONG et a été co-fondateur d'Amigos de la Naturaleza et de Pronatura Noreste avant de rejoindre, sur désignation du Président de la République, la Commission nationale des aires protégées. Pendant son mandat à la tête de la CONANP, l'étendue des aires protégées mexicaines s'est accrue de près de 50%, avec plus de 8 millions d'hectares de sites protégés de différentes catégories. La CONANP a inscrit 26 nouveaux sites au Réseau mondial de réserves de la biosphère et plus de 125 zones humides d'importance internationale au titre de la Convention de Ramsar. En outre, les Îles et aires protégées du Golfe de Californie (2005) et les Réserves de biosphère du Papillon monarque (2009) ont été inscrites comme sites naturels sur la Liste du Patrimoine mondial.

### Expérience et collaboration avec l'UICN

Membre de la CMAP depuis 1996, participant au Congrès mondial des parcs de 2003 et membre de l'équipe de rédaction de l'Accord de Durban et des contributions de l'UICN aux résolutions et actions de la Convention sur la diversité biologique (CDB) relatives aux aires protégées. Participant, comme membre de la délégation mexicaine, à différentes réunions officielles aboutissant à l'adoption du Plan de travail de la CDB sur les aires protégées. Hôte du Forum mondial des directeurs d'aires protégées en 2006. Participant à des ateliers organisés par l'UICN sur le Plan de travail de la CDB sur les aires protégées et aux sessions du Congrès mondial de la nature en 2004 et en 2008. Participant à l'atelier de révision de la définition et des catégories des aires protégées. Président des sessions de mise à jour du Plan de travail de la CDB sur les aires protégées pendant la 9<sup>e</sup> Conférence des Parties à la CDB à Bonn (105 libellés entre crochets ont été négociés avec succès). Participant au Groupe

consultatif technique sur la biodiversité du FEM, où il a été d'avis d'augmenter l'enveloppe financière prévue pour les aires protégées lors de la récente reconstitution du Fonds. Vice-président de la CMAP depuis novembre 2010.

### **Priorités futures de la Commission**

- Capitaliser les acquis du passé et innover ; il faut faire plus, plus vite, mieux et à une échelle plus large. La CMAP doit réaffirmer son rôle d'aide aux membres et aux gouvernements pour atteindre ces objectifs.
- Les aires protégées restent l'outil le plus rentable, efficace et fiable pour la conservation de la biodiversité, mais ne suffisent pas en elles-mêmes à arrêter le déclin de celle-ci. Ce message fort doit être entendu clairement et avoir un pouvoir rassembleur.
- Les aires protégées sont aussi des fournisseurs d'autres services écosystémiques et une composante importante d'autres valeurs sociétales.
- Les communautés autochtones et rurales ont besoin de plus de pouvoirs et d'incitations car elles sont des acteurs de première ligne en matière de conservation ; nous devons aussi faire progresser la diversité des modes de gouvernance.
- Les gestionnaires et le personnel des aires protégées doivent continuer d'être au cœur de nos efforts.
- Nous avons besoin d'une « Liste verte » pour montrer qu'on peut avoir des aires protégées extraordinaires dans toutes les régions du monde. Communiquer les bonnes nouvelles à tous, partout dans le monde, et réveiller la fierté, oublier le catastrophisme.
- Poursuivre et renforcer le bon travail effectué par la CMAP, le Programme mondial des aires protégées et d'autres unités de l'UICN. La structure du Secrétariat est idéalement adaptée pour accroître la coopération et la synergie entre les différentes Commissions.
- L'approche « Une seule Union » et notre Modèle économique sont également porteurs de nouvelles opportunités. Le mandat de la CMAP soumis au Congrès de 2012 sera bien évidemment une partie importante de notre feuille de route.
- Du personnel a été généreusement détaché par le Canada, la Colombie et les États-Unis. Ces accords doivent être bien entendu reconduits ou élargis, mais il y a un besoin pressant de renforcer les capacités du personnel très dévoué du Programme mondial des aires protégées, en collaboration avec d'autres secteurs de l'UICN.
- Il est très important de collecter des fonds ; à cet effet, les capacités de rassemblement et de mobilisation du futur Président/e seront déterminantes.
- Il faut intensifier les efforts pour se rapprocher des membres et pour reconstituer ou diversifier la composition de la Commission.
- Le futur Président/e devrait savoir identifier les occasions permettant de mieux servir les membres et de les habiliter afin qu'ils soient à leur tour en mesure de promouvoir la conservation dans son ensemble, dans leurs pays et régions.
- Les zones de nature vierge sont les plus menacées. S'il est vrai que l'expansion quantitative des aires protégées doit se poursuivre et être encouragée pour une variété de catégories, il faut faire un effort particulier et urgent en faveur des zones de nature vierge avant qu'il ne soit trop tard.
- Le Congrès mondial des parcs de 2014 est une occasion extraordinaire de faire un bond en avant en matière de conservation. Nous devons avoir recours à tout l'appui possible de l'UICN, de nos hôtes et de nos soutiens, de telle façon que le Programme mondial des aires protégées ne soit pas surchargé et puisse poursuivre ses travaux de conservation tout en contribuant au succès du Congrès.
- Les effets négatifs du changement climatique sur la biodiversité sont apparus beaucoup plus vite et sous une forme différente de celle prévue. À l'échelle mondiale, des ressources destinées à la conservation sont massivement réaffectées à l'adaptation et à l'atténuation. Des mécanismes tels que REDD+ ou nos « Solutions naturelles » sont une réponse possible, mais il faut faire bien davantage pour que cette dichotomie malheureuse soit résolue de façon à tenir compte des deux aspects, tant sur le terrain que dans les politiques nationales.
- Comme l'a dit Sylvia Earle : « Sans bleu, pas de vert ». Il est indispensable de faire progresser la conservation des mers, près des côtes dans les eaux relevant de la juridiction nationale et aussi plaider fortement pour un régime international de conservation au-delà de la juridiction nationale. La CMAP de l'UICN est idéalement positionnée à cet effet.

## **Soutien institutionnel**

Le soutien institutionnel ne sera pas un facteur limitatif. Si je suis élu, des financements complémentaires viendraient à l'appui de la présidence de la Commission.